

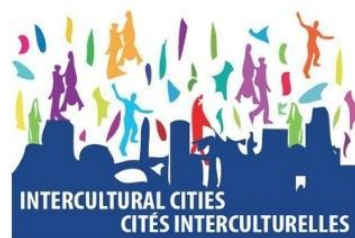
CITÉS INTERCULTURELLES

Construire des ponts, abattre
les murs

2022



RAPPORT ANNUEL



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE

Table des matières

Introduction	3
➤ Une coalition de villes inclusives – Répondre aux conséquences de l’agression militaire contre l’Ukraine.....	3
Les membres	5
➤ Avantages de la participation au programme	5
Services et outils du programme ICC.....	6
1. Diagnostic et profilage	6
➤ L’index ICC.....	6
➤ Les graphiques ICC et les « Faits et chiffres » sur les Cités interculturelles.....	7
2. Conseils stratégiques, renforcement des capacités et innovation.....	8
➤ Mieux repérer et prévenir la discrimination systémique par la collecte et l’analyse de données sur l’égalité – webinaire et outil de formation	8
➤ Accueil et intégration des personnes réfugiées – échange de bonnes pratiques et notes d’orientation	9
a. Repenser les politiques d’accueil.....	10
b. Accueil des personnes réfugiées ukrainiennes au Portugal	10
c. Collecte de données pour l’accueil des personnes réfugiées au niveau communautaire ...	11
d. Solutions de logement à long terme pour la Cité interculturelle	12
➤ Villes durables – note politique et visite d’étude	12
a. Une planification urbaine verte pour les cités interculturelles	13
b. Visite d’étude du programme ICC pendant la « Placemaking week » - Pontevendra	14
➤ Compétences interculturelles.....	15
a. Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle	15
b. Formation à la compétence interculturelle pour les fonctionnaires locaux - Pourquoi et comment » - Webinaire	15
c. Listes de vérification pour l’évaluation des politiques/projets – Nouvelle édition.....	16
➤ Récits alternatifs et communication interculturelle	16
a. Formation sur la promotion des récits interculturels en temps difficiles	16
b. Formation en ligne sur les récits alternatifs et la communication inclusive	17
➤ Entreprises et emploi – Orientations et renforcement des capacités.....	17
a. Entreprises et diversité – Tables rondes et note d’orientation	17
b. Réseau d’employabilité – Un projet pilote pour le RPCI.....	18
➤ Mesurer la confiance et l’interaction : baromètre de la confiance sociale	19
➤ Anti-rumeurs : élaborer des stratégies anti-rumeurs à Chypre.....	20
➤ Formations en ligne - nouveaux outils désormais disponibles.....	21

3. Apprentissage par les pairs.....	21
➤ Webinaires thématiques.....	21
a. Approche interculturelle de l'inclusion des Roms et des Gens du voyage	21
b. Multilinguisme et politiques linguistiques en Europe et au Japon : inspiration réciproque	22
➤ Apprentissage par les pairs et soutien.....	22
a. L'animation par l'art-thérapie à Lutsk.....	22
b. Subventions interurbaines.....	23
4. Les réseaux nationaux/régionaux des Cités interculturelles	24
a. Città del dialogo – Italie	24
b. RPCI – Portugal.....	25
c. RECI – Espagne.....	26
d. ICC-UA – Ukraine.....	27
e. ICC- Québec.....	28
f. Régions interculturelles	28
Programmes conjoints CdE-UE mis en œuvre par l'Unité ICC.....	29
➤ Construire des structures pour l'intégration interculturelle à Chypre	29
➤ Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande.....	30
Transposer l'approche interculturelle au niveau national.....	30
Développement stratégique	32
Sensibilisation et visibilité.....	33
➤ La Journée mondiale des réfugiés, 20 juin 2022.....	33
➤ Plus que des migrants – Journée internationale des migrants.....	33
➤ Actions de visibilité diverses	34
Annexe I – Principaux documents de 2022.....	34

Introduction

CITÉS INTERCULTURELLES (ICC) est un programme de renforcement des capacités qui aide les villes et les régions à analyser et à adapter leurs politiques à travers un prisme interculturel dans le but d'élaborer des stratégies interculturelles globales pour gérer la diversité et en faire un avantage pour l'ensemble de la société.

S'appuyant sur des recherches approfondies, sur une grande diversité d'instruments juridiques internationaux et sur les apports collectifs de la communauté des Cités interculturelles, le programme a donné corps à l'approche de l'intégration interculturelle et à un ensemble d'outils analytiques et pratiques pour aider les parties prenantes locales à travers les différentes étapes de l'édification de sociétés réellement inclusives.

L'approche interculturelle vise à articuler les actions des pouvoirs publics autour de quatre principes fondamentaux :

- **L'égalité réelle** qui consiste à promouvoir l'égalité des droits, devoirs et possibilités offertes, dans le cadre d'un concept inclusif de « citoyenneté de résidence », en prenant notamment des mesures positives pour supprimer les inégalités que subissent les membres des groupes minoritaires et en adaptant la gouvernance, les institutions et les services des villes aux besoins d'une population diversifiée ;
- **La valorisation de la diversité**, c'est-à-dire reconnaître et préserver la diversité qui est consubstantielle aux communautés humaines ; et rechercher l'avantage que procure la présence de la diversité lorsqu'elle est associée à des politiques et stratégies spécifiques permettant aux divers apports de façonner le tissu culturel, économique et social de la ville et à la gestion des conflits susceptibles de menacer la cohésion de la collectivité ;
- **Une interaction significative** entre des individus et des groupes divers, en concevant notamment la ville et l'espace urbain de manière à faciliter les contacts, les relations humaines et les interactions positives entre des citoyennes et citoyens aux origines socio-culturelles et profils divers, en vue de favoriser la confiance et le sentiment d'appartenance qui sont les fondements indispensables à une société prospère ;
- **Enfin, la citoyenneté et la participation actives** afin de garantir que personne n'est laissé de côté, que même celles et ceux qui ne jouissent pas de la citoyenneté officielle ont voix au chapitre dans l'édification de la société.

➤ **Une coalition de villes inclusives – Répondre aux conséquences de l'agression militaire contre l'Ukraine**

Les Cités interculturelles ne sont pas seulement un programme de renforcement des capacités : il s'agit également d'un réseau d'administrations locales qui s'engagent à édifier des sociétés interculturelles pacifiques, fondées sur le respect des droits humains et d'une plateforme permettant de rapprocher des villes et des dirigeants du monde entier au sein d'une communauté où les initiatives et les pratiques d'une ville sont analysées et partagées pour inspirer les autres. En 2022, les membres du Réseau ICC ont suivi de près la situation du Réseau ukrainien des Cités interculturelles (ICC-UA) et ont répondu aux besoins les plus pressants de l'Ukraine et de la Pologne, pays où les villes membres du réseau ICC sont confrontées directement à l'accueil des personnes fuyant l'Ukraine. Le 4

En mars 2022, la réunion extraordinaire du Réseau ICC s'est conclue par l'adoption de la [Déclaration des maires](#) qui contient des mesures pour les programmes de soutien apporté par les pairs aux villes confrontées à la guerre. Une page web dédiée rassemblant les bonnes pratiques observées en matière de soutien à l'Ukraine a été publiée et diffusée. Le réseau ICC-UA a tenu 5 réunions thématiques ou de coordination en ligne pour mettre en œuvre notamment des projets soutenus par le programme ICC sur les thèmes suivants : les récits inclusifs pour promouvoir l'interaction interculturelle ; et la formation psychologique et le soutien aux mineur·e-s non accompagné·e-s, aux jeunes et aux femmes par le biais de l'art-thérapie. Les délégués de **Melitopol** et **Vinnysia** ont participé à une visite d'étude du programme ICC sur la prise de conscience écologique dans les Cités interculturelles et à une formation aux médias sur la promotion de récits interculturels en temps difficiles.

En outre, après plusieurs réunions consacrées à l'évaluation des besoins avec les villes polonaises membres du programme ICC, trois notes d'orientation ont été élaborées sur les questions suivantes : Repenser les politiques d'accueil dans une perspective interculturelle ; Bonnes pratiques en matière de collecte de données pour l'accueil des personnes réfugiées au niveau communautaire ; et Solutions de logement durables et à long terme pour la Cité interculturelle. Ces notes d'orientation ont été particulièrement utiles pour mettre en place rapidement des centres d'accueil pour les personnes réfugiées dont la conception tient compte des principes relatifs aux droits humains. Le programme ICC a également soutenu des projets sur [l'accueil des personnes réfugiées ukrainiennes au Portugal](#).

Enfin, le programme ICC travaille en collaboration avec le BIDDH-OSCE, l'UNHCR et l'OCDE pour élaborer un programme de renforcement des capacités et des formations pour les autorités locales de la Pologne, qui seront mis en œuvre en 2023 avec la coopération de l'Union des métropoles polonaises.

Les membres

En 2022, le nombre de villes participant au programme ICC a augmenté, pour atteindre 158 membres. La plupart des nouvelles villes sont situées dans des pays où le programme a établi des réseaux nationaux comme l'Italie (**Zagarolo**), le Portugal (**Vila Verde, Vila Nova de Famalicão, Barcelos**) et l'Espagne (**Manlleu, Valence**). **Bucarest** (Roumanie) et **Varsovie** (Pologne) font également partie des nouveaux membres. De nouveaux réseaux régionaux/nationaux ont vu le jour à [Chypre](#) et en [Australie](#).

Tous les nouveaux membres ont reçu un certificat d'adhésion au programme des Cités interculturelles et des exemplaires papier du [dossier de bienvenue](#) qui contient des documents pratiques permettant de découvrir le programme ICC, notamment la [description de la mission des coordinateurs et coordinatrices ICC](#); une note d'information destinée aux responsables politiques, une version révisée du [Glossaire interculturel](#); et un dossier d'information répertoriant les principaux documents et ressources du programme des Cités interculturelles.



➤ Avantages de la participation au programme

L'**impact positif de la participation** au Programme ICC a été particulièrement marqué pour les structures organisées en réseaux nationaux et il s'est encore renforcé grâce à un certain nombre de projets financés par l'UE qui sont fondés sur l'approche de l'intégration interculturelle. L'un d'entre eux a rassemblé 15 villes et quatre réseaux ICC nationaux afin de développer les compétences interculturelles, la coopération internationale à l'échelon local ainsi que l'autonomie et la participation des jeunes.

Ces dernières années, l'augmentation constante du nombre de villes participantes est en effet un signe encourageant. Elle montre la pertinence du programme ICC pour les autorités locales et régionales du monde entier et enrichit sa base de connaissances en y apportant une plus grande diversité et davantage de bonnes pratiques à diffuser, ainsi qu'en offrant de nouvelles perspectives d'apprentissage par les pairs. Cependant, ce développement est également synonyme d'accroissement de la diversité des besoins, des demandes et des outils, ce qui nécessite d'adapter les services fournis aux membres et éventuellement d'en redéfinir les priorités. À cette fin, une **évaluation approfondie de l'impact des services et des outils** proposés par le programme des Cités

interculturelles a été menée en 2022. L'une des principales conclusions du rapport d'évaluation montre que l'Index des Cités interculturelles et le processus correspondant accélèrent la mise en œuvre de l'interculturalisme dans les villes. La plupart des villes membres déclarent avoir déjà mis en œuvre des stratégies d'intégration interculturelle ou être en voie de le faire. Un certain nombre de villes intègrent également l'égalité de genre, l'inclusion des Roms et des Gens du voyage ainsi que les questions d'orientation sexuelle et d'identité de genre dans leurs politiques. L'évaluation souligne par ailleurs que l'apprentissage par les pairs, la création de réseaux et la possibilité de mettre en place de nouvelles méthodologies sont particulièrement utiles aux villes membres dans le cadre de l'élaboration des leurs stratégies interculturelles. Elle conclut toutefois que le nombre d'outils et services fournis par le programme ICC est trop élevé, ce qui augmente le risque de dispersion des connaissances. Une série d'actions recommandées a été formulée afin d'améliorer la vision stratégique et la mise en œuvre opérationnelle du programme, notamment la mise en place d'un Comité directeur du programme ICC, la priorité donnée aux services et outils qui facilitent le processus d'analyse de l'Index ICC et son suivi, la restructuration des informations sur le site web et une communication claire à propos des bénéfices, des objectifs et de la gouvernance. Le rapport final contenant toutes les conclusions et recommandations sera disponible sur le site web du programme ICC en février 2023.

Services et outils du programme ICC

1. Diagnostic et profilage

Lorsqu'une ville adopte une approche interculturelle dans la gestion de la diversité, elle est amenée à dresser le bilan de ses réalisations et des défis qu'elle rencontre, les résultats de cet exercice servant de point de départ à l'élaboration de sa stratégie interculturelle. Pour rester motivée et adapter ses efforts, elle doit aussi être capable d'évaluer les progrès réalisés au fil du temps et tenter de tirer un enseignement de l'expérience concrète d'autres villes dans un domaine donné. Le programme des Cités interculturelles offre aux responsables et aux agent·e·s municipaux·ales une méthodologie globale et une gamme d'outils d'analyse et d'évaluation, dont le plus remarquable est l'Index des Cités interculturelles. Les villes doivent remplir le questionnaire de l'Index des Cités interculturelles lorsqu'elles rejoignent le réseau ICC et doivent renouveler cet exercice périodiquement (tous les quatre ans environ ou lorsqu'une nouvelle stratégie interculturelle est programmée). Le programme ICC invite toutes les villes qui sont dans l'une ou l'autre de ces situations à penser à remplir le questionnaire de l'index dans les meilleurs délais. Les avantages que présente l'utilisation de cet outil sont rappelés ci-après.

➤ L'index ICC



Le questionnaire de l'index ICC qui a été rempli à **192** reprises par **124** villes de **37** pays différents depuis 2019, permet d'évaluer où se situe une ville dans les différents domaines de gouvernance ou d'action qui favorisent l'intégration interculturelle. Le questionnaire de l'index a pour objet de recueillir des informations sur les **contributions politiques**, c'est-à-dire les actions, les mesures et la stratégie mises en œuvre par une ville pour se conformer aux principes fondamentaux du modèle de politique interculturelle. Il comporte 90

questions regroupées en douze indicateurs, dont un indicateur composite intitulé « prisme interculturel », qui se divise en six sous-indicateurs.

Pour répondre au questionnaire de l'index, les villes doivent engager une discussion au sein de l'administration locale sur ce qu'implique concrètement l'intégration interculturelle, une démarche qui permet de sensibiliser les responsables publics à la nécessité de travailler de façon horizontale avec l'ensemble des services municipaux pour remplir les objectifs interculturels.

L'analyse des réponses est effectuée par le Conseil de l'Europe et publiée sous la forme d'un « rapport sur l'Index ICC ». Ce dernier contribue à identifier les points forts et les lacunes de la ville et à déterminer dans quels domaines de gouvernance ou d'action elle devrait concentrer ses efforts à l'avenir ; il contient également – pour chaque domaine d'action – des recommandations adaptées et des exemples de pratiques appliquées par d'autres villes, dont elle pourrait s'inspirer.

En **2022**, le programme ICC a publié neuf rapports sur l'index concernant les autorités municipales de : **Jonava** (Lituanie), **Camden** (Royaume-Uni), **Famagouste**, **Larnaka**, **Limassol**, **Nicosie**, **Paphos** (Chypre), **Barcelone** et **Valence** (Espagne – ce dernier rapport sera publié en 2023). En outre, en décembre 2022, la ville de **Botkyrka** (Suède) a remis ses réponses au questionnaire de l'index afin qu'elles soient examinées.

Le programme a par ailleurs organisé une visite d'expert-e-s ICC, à Leeds (Royaume-Uni, en présentiel) pour évaluer les points forts de cette ville et examiner ses besoins spécifiques en matière de politiques et de gouvernance interculturelles avec les responsables et les fonctionnaires municipaux. Le profil interculturel de **Neumarkt** (Allemagne), établi à la suite de la visite d'expert-e-s ICC menée en 2021, a été publié début 2022.

Une **vidéo de formation sur l'Index** des Cités interculturelles a été réalisée et est disponible à la demande des villes membres intéressées. Une présentation **PowerPoint commentée** a été également réalisée et elle est disponible à la demande en anglais et en français pour aider les coordinateurs et coordinatrices du réseau national des ICC à apporter une assistance technique à leurs villes membres.

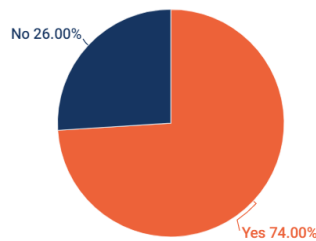
Boîte à outils thématique

- [Comment remplir le questionnaire ? Guide méthodologique \(+ version italienne + version espagnole\)](#)
- [Comment remplir le questionnaire ? Tutoriel vidéo](#)
- [Résultats de l'index par ville](#)
- [Profils interculturels](#)

➤ **Les graphiques ICC et les « Faits et chiffres » sur les Cités interculturelles**

Les [graphiques de l'Index ICC](#) permettent de visualiser les résultats de l'index pour toutes les villes, et en particulier d'afficher pour chacune d'elles le niveau qu'elle a atteint, les progrès qu'elle a accomplis dans le temps et sa situation par rapport aux autres villes grâce à la possibilité de faire des recherches filtrées par taille, diversité démographique, population, pays et domaines d'action. En outre, les graphiques ICC comparent les résultats obtenus par une ville selon « l'index interculturel élargi », qui comprend l'évaluation de l'index original (de base) ainsi que les nouvelles questions ajoutées en 2019. Les graphiques ont été mis à jour à quatre reprises en 2022 pour prendre en compte les dernières données recueillies. La prochaine mise à jour sera effectuée en avril 2023.

Has your city adopted a process of policy consultation and/or co-design including people of all ethnic or cultural backgrounds?



Participation and inclusion

Inclusion and participation are the golden keys of intercultural policy-making. A range of studies have demonstrated that inclusive integration policies produce better outcomes in terms of social cohesion, trust in the administration, safety, quality of services, welfare, good governance and economic growth. An intercultural city actively seeks the participation of all residents in the various decision-making processes that affect life in the city. By doing so, it increases support, and thereby the sustainability of local policies, while at the same time significantly reducing the economic costs of social exclusion and instability.

Par ailleurs, les [Faits et chiffres](#) donnent une vue d'ensemble plus rapide, plus simple et plus lisible de la composition des villes membres du réseau ICC et de leurs principaux résultats dans la mise en œuvre du modèle de politique d'intégration interculturelle. La page contient des graphiques établis sur la base de quelques indicateurs issus de l'Index des Cités interculturelles, qui ont été choisis parce qu'ils sont plus adaptés pour être diffusés et compris à une plus grande échelle.

2. Conseils stratégiques, renforcement des capacités et innovation

➤ Mieux repérer et prévenir la discrimination systémique par la collecte et l'analyse de données sur l'égalité – webinaire et outil de formation

La **discrimination systémique** touche les procédures, les habitudes et une forme d'organisation au sein d'une structure qui, souvent de manière fortuite, contribuent à des résultats moins favorables pour les groupes minoritaires que pour la majorité de la population, en ce qui concerne les politiques, les programmes, l'emploi et les services de cette organisation. L'identification et la prévention de la discrimination systémique sont une question essentielle pour les cités interculturelles, car là où la discrimination est présente, tous les principes relatifs à l'inclusion interculturelle sont mis à mal et compromis. C'est pourquoi le programme ICC a inscrit la question de la discrimination systémique dans ses [domaines de travail prioritaires](#) dès 2020. Après avoir mis l'accent sur les initiatives des



administrations publiques locales pour repérer et prévenir la discrimination systémique au niveau local (2020 - 2021), les actions entreprises en 2022 ont porté sur l'élaboration d'orientations ciblées pour aider les pouvoirs publics locaux et les autres autorités à faire face aux défis liés à la collecte et l'analyse efficaces de données et d'éléments probants sur l'égalité afin de lutter contre la discrimination systémique. Dans ce

cadre, le programme ICC a coopéré avec le Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT) en vue de renforcer davantage les capacités des pouvoirs publics dans ce domaine, à tous les niveaux de l'administration.

La logique qui sous-tend cette approche est double :

- Le « Renforcement des compétences en matière de discrimination systémique » et les « Méthodes de collecte de données concernant la discrimination et les inégalités » ont été

cités comme des domaines qui présentent des difficultés pour bon nombre de villes membres du programme ICC¹.

- Les besoins de renforcement des capacités pour prévenir et combattre la discrimination systémique sont reconnus par la [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) (annexe, § 19) et dans le [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) (chapitre 2, Garantir l'égalité, p.19).

Un certain nombre de bonnes pratiques ont été relevées et recueillies dans les villes, régions et États et ont été présentées au public lors d'un webinaire organisé en mai 2022, qui a été également l'occasion d'échanger sur des difficultés connexes. D'autres recherches ont permis d'élaborer une méthodologie et des outils de formation, notamment un [cours de formation pilote](#) publié sur le site du programme ICC en octobre 2022. En outre, près de 35 coordinateurs et coordinatrices internationaux des ICC ont bénéficié d'une formation en personne pour tester l'outil et la méthodologie de formation. Leurs commentaires permettent de réviser le projet de « Manuel de formation sur la collecte et l'analyse de données sur l'égalité afin de détecter et de prévenir la discrimination systémique » qui est en cours d'élaboration dans le cadre du comité ADI-INT. Il devrait être adopté en 2023.

Boîte à outils thématique

- [Formation sur la collecte et l'analyse de données sur l'égalité afin de détecter et de prévenir la discrimination systémique](#)
- [Note d'orientation - Détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local \(+ version italienne\)](#)
- [Étude d'orientation - détecter et prévenir la discrimination systémique au niveau local \(+ version italienne\)](#)

➤ **Accueil et intégration des personnes réfugiées – échange de bonnes pratiques et notes d'orientation**

Les villes sont en première ligne lorsqu'il est question d'accueillir des personnes demandeuses de protection internationale ou d'asile. Les services de soutien apportés à ces personnes réfugiées ou demandeuses d'asile sont le plus souvent fournis au niveau local et les lieux où elles trouvent du travail ou nouent des liens avec leur propre communauté sont généralement situés dans les villes. Même si ce phénomène est largement reconnu, les villes ont joué un rôle encore plus important dans l'accueil des personnes réfugiées en 2022, l'exode des civils fuyant l'agression de la Russie contre l'Ukraine créant une situation d'urgence qui a toutefois déclenché une réaction de solidarité sans précédent. Elle a également donné lieu à la création d'un nouvel ensemble de lois accordant l'asile pour une durée limitée - et des droits civiques et sociaux étendus - en particulier aux ressortissant·e·s ukrainien·ne·s.

¹ Voir l'[Enquête annuelle - Programme des Cités interculturelles](#) (2022).

a. Repenser les politiques d'accueil



L'accueil que réserve la société aux personnes nouvellement arrivées est extrêmement important non seulement pour l'individu qui arrive, mais aussi pour les collectivités locales.

Tout en reconnaissant l'importance des travaux réalisés jusqu'ici sur les politiques en matière d'accueil, la diversité démographique croissante et les évolutions géopolitiques auxquelles sont confrontées les sociétés européennes nécessitent de revoir et de reformuler la réponse de la collectivité. L'approche interculturelle s'est avérée être un outil efficace pour promouvoir les droits humains et l'égalité dans des sociétés plurielles et il est possible de l'intégrer avec succès dans les politiques et actions en matière « d'accueil ».

Pour aider les administrations publiques et les autres entités chargées de l'accueil des personnes migrantes et réfugiées, le programme ICC a rédigé une note d'orientation qui vise également à favoriser le dialogue entre les fonctionnaires de

terrain ainsi qu'à les aider à cerner les difficultés et à trouver de nouveaux moyens pour les résoudre à travers une approche de l'intégration interculturelle. Cette note d'orientation était la première d'une série d'orientations stratégiques destinées à renforcer les capacités des administrations locales à faire face à des situations de crise, notamment aux difficultés liées à l'agression de la Fédération de Russie contre l'Ukraine. Elle s'appuie en partie sur un document élaboré par le Groupe de travail sur les politiques d'accueil établi par le Réseau espagnol des Cités interculturelles (RECI) en 2021.

b. Accueil des personnes réfugiées ukrainiennes au Portugal

« Accueillir les Ukrainien-ne-s » est un projet soutenu par le programme ICC, mis en œuvre dans les villes de **Vila Verde**, **Vila Nova de Famalicão** et **Santa Maria da Feira** et géré par la coopérative RPCI (Réseau portugais des cités interculturelles). Cette initiative a été dictée par les conséquences de la guerre en Ukraine et par la nécessité pour les villes de renforcer leurs capacités et leurs possibilités de création de réseaux pour mieux accueillir les personnes originaires de ce pays. Selon le Service portugais des étrangers et des frontières (SEF), depuis le 24 février 2022, plus de 37 000 personnes ont fui l'Ukraine pour trouver refuge au Portugal, ce qui fait de la communauté ukrainienne le deuxième groupe en importance de personnes étrangères vivant dans le pays. En octobre 2022, plus de 2 000 personnes avaient obtenu un contrat de travail et plus de 4 000 enfants étaient scolarisés.

Le projet « Accueillir les Ukrainien-ne-s » a commencé par une réunion de partage des pratiques à laquelle ont participé les villes membres du RPCI, des groupes de réflexion étant organisés avec les Ukrainien-ne-s par les villes de **Famalicão** et **Vila Verde**. À partir de ces échanges, chacune des villes participantes a élaboré son propre guide local pour l'accueil des personnes réfugiées. Le guide du RPCI « Entrer au Portugal » - publié auparavant avec le soutien du programme ICC - a été traduit en ukrainien. Seize affiches du projet ICOON (icônes pour les personnes réfugiées) ont été traduites en portugais. Un guide donnant des conseils et recommandations pour l'accueil des personnes réfugiées a été également rédigé et publié en portugais et en anglais et une [brève vidéo](#) a été réalisée. Un épisode de podcast a été enregistré.

c. Collecte de données pour l'accueil des personnes réfugiées au niveau communautaire



Garantir que le processus d'accueil des personnes réfugiées est une réussite tant pour les personnes établies dans le pays que pour les personnes nouvellement arrivées exige des administrations et organismes publics qu'ils puissent accéder aux informations : données statistiques sur les caractéristiques démographiques et socio-économiques des personnes nouvellement arrivées et aperçu de leurs besoins et aspirations. Seul un dialogue avec les personnes concernées le permet. Cependant, même les villes qui ont une longue expérience du suivi des évolutions démographiques constatent parfois, lors de l'arrivée de personnes réfugiées, qu'elles ne disposent pas de moyens efficaces pour collecter ces informations. En raison de leur déplacement forcé, les personnes qui demandent une protection arrivent généralement dans un nouveau pays où elles ont peu de liens avec les systèmes officiels, les services et les réseaux sociaux qu'une autorité

municipale utilise pour recueillir des données sur ses habitant-e-s. Même lorsque leur statut est officiellement reconnu, les personnes réfugiées restent parfois longtemps sans avoir d'adresse de domicile fixe leur permettant de relever du champ d'application d'un recensement officiel ou d'une enquête auprès des ménages. Elles se retrouvent ainsi dans une situation encore plus précaire. Tant que les personnes réfugiées ne sont pas visibles dans les données locales et que leurs voix ne sont pas entendues, la ville ne peut pas les soutenir avec une efficacité et une efficacité optimales.

Pour examiner les difficultés que pose la collecte de données sur (et avec) les personnes demandeuses d'asile et réfugiées, le programme ICC a effectué des recherches et a rédigé une note d'orientation en prenant comme point de départ l'expérience des villes de Pologne et d'autres États européens qui accueillent, depuis 2022, des personnes fuyant l'Ukraine à la suite de l'agression militaire russe. Cette note d'orientation offre un aperçu des méthodes de collecte d'informations sur les personnes demandeuses d'asile et réfugiées nouvellement arrivées et guide les villes dans l'examen des possibilités qui s'offrent à elles dans ce domaine, en montrant de quelle manière différentes méthodes peuvent être adaptées à différents aspects de l'accueil et de l'intégration des personnes réfugiées ou à différents types de mouvements de celles-ci. Certains principes clés s'appliquent à l'approche du programme ICC : la nécessité de collecter et d'analyser à la fois des données quantitatives (statistiques) et qualitatives ; un ensemble de valeurs et de principes éthiques que la note rassemble dans un Code de pratique pour la collecte d'informations sur les personnes réfugiées ; une combinaison de méthodes pour recueillir des données et d'autres informations qui peuvent solliciter la participation des communautés de la ville et des méthodes plus classiques qui étudient les habitant-e-s des villes comme de grandes catégories démographiques. Bien que la note soit consacrée aux personnes qui demandent une protection, les méthodes décrites pour collecter des données englobent généralement aussi les informations sur les personnes migrantes, c'est-à-dire les personnes qui quittent leur pays de résidence pour passer douze mois au moins dans le nouveau pays, quelle qu'en soit la raison.

d. Solutions de logement à long terme pour la Cité interculturelle



Le logement, et notamment le processus à long terme qui consiste à créer son foyer et à s'y installer, joue un rôle décisif dans l'intégration réussie des personnes migrantes. Dans le cadre de l'édification de cités interculturelles, le logement est à la fois un sujet de préoccupation et l'occasion de mettre réellement en pratique les principes fondamentaux de l'intégration interculturelle tout en contribuant à un environnement urbain plus durable.

L'inégalité en matière de logement est toutefois un problème important pour les personnes migrantes en Europe. Elles sont plus susceptibles d'habiter dans des logements surpeuplés, d'avoir plus de difficultés à accéder au logement et/ou à le payer et de subir les effets négatifs de la gentrification. En outre, la crise géopolitique actuelle a exercé une pression supplémentaire sur le logement durable, en particulier dans les villes qui sont en

première ligne pour accorder l'asile aux personnes fuyant l'Ukraine.

Conçue à l'origine pour répondre aux préoccupations exprimées par les villes polonaises qui sont membres du programme ICC, cette brève note d'orientation s'attache à examiner les bonnes pratiques et les solutions des villes et des collectivités qui recherchent des solutions de logement durables et à long terme pour leurs résident-e-s. Les solutions qui y sont présentées ne sont pas spécifiques aux villes qui sont en première ligne, mais elles ont été mises en œuvre dans de nombreux pays pour une diversité de personnes migrantes, tant en situation de migration forcée que volontaire afin de répondre à la fois aux besoins urgents et à long terme et de bénéficier pleinement des avantages de la migration.

Boîte à outils thématique

- [Repenser les politiques d'accueil dans une perspective interculturelle - Note d'orientation](#)
- [Solutions de logement durables et à long terme pour la Cité interculturelle - Note d'orientation](#)
- [La collecte de données pour l'accueil des personnes réfugiées au niveau communautaire – Note d'orientation](#) (à paraître en français en 2023 [ici](#))
- [Guide pratique pour l'accueil des Ukrainiens et Ukrainiennes au Portugal](#)
- [Accueil des Ukrainiens et Ukrainiennes au Portugal : vidéo](#)
- [Guide d'accueil pour l'entrée au Portugal \(+ version portugaise\)](#)
- [Accueil des femmes et des enfants réfugiés dans les villes et régions d'Europe](#) - Congrès des pouvoirs locaux et régionaux Recommandation et note explicative

➤ Villes durables – note politique et visite d'étude

Les groupes défavorisés socialement sont généralement concernés par les effets négatifs les plus importants des crises climatiques et sanitaires. Cela s'explique souvent par leur exposition aux

facteurs de risque que sont la ségrégation urbaine, des conditions de logement insatisfaisantes et la précarité de l'emploi. Alors que des villes du monde entier remédient de plus en plus aux crises climatiques par l'adoption de stratégies vertes et de régénération urbaine, il faut reconnaître que ces solutions règlent rarement la situation des plus vulnérables, en veillant à ce que les effets soient également répartis dans la ville, profitent à tous les habitant·e·s de la même manière et contribuent à réduire les inégalités.

En 2021, le programme des Cités interculturelles a lancé ses travaux sur les [villes interculturelles durables](#), en vue de garantir que les politiques et les actions en matière de développement durable contribuent à la réalisation de l'égalité des droits et des chances pour tous et toutes, s'appuient sur l'atout de la diversité et permettent des interactions interculturelles positives, une participation active et des processus de cocréation, de codéveloppement et de coévaluation. Dans ce contexte, le programme a élaboré une note d'orientation intitulée : [Inclure les personnes migrantes et la diversité dans les modèles économiques circulaires, verts et inclusifs](#) (désormais disponible également en [italien](#), [portugais](#) et [espagnol](#)).

a. Une planification urbaine verte pour les cités interculturelles

En 2022, le programme ICC a lancé la deuxième phase des Cités interculturelles durables, qui met l'accent sur la planification urbaine verte. Pour des questions de coûts de mise en œuvre, de marchandisation de la ville ou de plus-value financière pour les propriétaires terriens, les processus de rénovation urbaine entraînent souvent pour les villes une perte d'identité, de diversité et de possibilités d'interaction culturelle. Pour apporter une réponse à ces défis, le programme ICC a rassemblé les pratiques des villes membres et d'autres villes afin d'étudier quelles seraient les solutions politiques efficaces pour diminuer la ségrégation, améliorer les interactions interculturelles, promouvoir l'égalité réelle et s'appuyer sur l'atout de la diversité tout en réalisant les objectifs verts urbains.

Cela a abouti à la rédaction d'une note d'orientation intitulée : [Un urbanisme vert pour les Cités interculturelles](#) qui propose un ensemble de solutions

politiques locales pour garantir que l'écologisation des villes permette non seulement de créer un environnement plus durable, mais aussi de réduire la ségrégation et d'accroître les interactions interculturelles. Cette synthèse entend également susciter une réflexion sur les possibilités de contribution des villes à une transition verte plus équitable, en formulant des recommandations pour une planification éco-inclusive et en donnant des exemples inspirants. La note a été lancée officiellement lors d'un atelier organisé par le programme ICC dans le cadre de la semaine de fabrique d'espace public (« Placemaking Week ») à **Pontevedra** (Espagne).

Sous l'intitulé « Fusionner les agendas verts et inclusifs : une planification conjointe pour un bénéfice mutuel », l'atelier du programme ICC a examiné comment les stratégies de prise de conscience



écologique peuvent être utilisées en pratique pour aider à construire des villes plus inclusives, en s'intéressant de près à l'impact social des politiques urbaines et à la nécessité de promouvoir la participation de divers groupes de citoyen·e·s aux décisions politiques et urbaines.

b. Visite d'étude du programme ICC pendant la « Placemaking week » - Pontevedra



En 2022, le programme ICC a repris ses visites d'étude et a soutenu la participation de 18 coordinateurs et coordinatrices internationaux du programme ICC à la « Placemaking Week », le rassemblement fondateur et le plus important en matière de fabrication d'espaces publics. Organisée à **Pontevedra** (Espagne) du 26 au 30 septembre 2022, la « Placemaking Week » a réuni plus de 400 professionnel·le·s de terrain venus

partager leurs connaissances, apprendre et créer des réseaux.

En plaçant l'innovation sociale, les espaces communs et les communautés locales au cœur du processus de cocréation, l'approche « placemaking » permet de créer durablement des espaces publics plus sains, plus résistants et plus équitables. Des tables rondes, des ateliers, des marches pour convaincre, des formations et des visites sur le terrain ont été organisées durant la « Placemaking Week » afin d'aborder les possibilités et défis liés à l'espace urbain inclusif.

Boîte à outils thématique

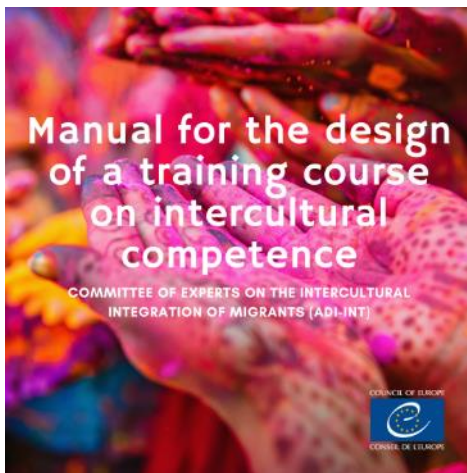
- Un urbanisme vert pour les Cités interculturelles - [Note d'orientation](#) ICC
- [Vers une interprétation verte de la Charte européenne de l'autonomie locale](#) – Congrès des pouvoirs locaux et régionaux
- Cités circulaires et interculturelles : Inclure les personnes migrantes et la diversité dans des modèles économiques circulaires, écologiques et inclusifs – ICC [Note d'orientation \(+ version italienne + version portugaise + version espagnole\)](#)
- Maîtriser la gentrification : [Étude politique](#) ICC (en anglais) et [Note d'orientation](#)
- [Cités interculturelles : Comment les rendre plus durables ?](#) Table ronde avec les responsables ICC
- [Présentation vidéo](#) de la note d'orientation sur les Cités circulaires et interculturelles
- [Vidéo de sensibilisation sur les villes durables](#)

➤ **Compétences interculturelles**

Les compétences interculturelles désignent l'ensemble des connaissances et aptitudes nécessaires aux personnes et aux organisations pour agir de manière interculturelle dans des sociétés diverses.

a. Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle

L'Index des Cités interculturelles intègre les compétences interculturelles parmi ses indicateurs de la performance des villes interculturelles. Dans une ville interculturelle idéale, les agent-e-s publics doivent être capables de détecter les défis posés par les différences culturelles et d'y apporter une réponse globale, ainsi que de moduler leur approche en conséquence, plutôt que d'essayer d'imposer un modèle unique de comportement dans toutes les actions.



La [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) (adoptée par le Comité des Ministres du Conseil de l'Europe le 6 avril 2022) affirme que « [L]es institutions et organisations devraient développer une mentalité et des compétences interculturelles au sein de leur personnel, et encourager ce dernier à acquérir les aptitudes nécessaires pour permettre des échanges, un dialogue et une coproduction constructifs fondés sur des valeurs et des objectifs communs [...] ».

Le Comité Directeur sur l'Anti-discrimination, la Diversité et l'Inclusion (CDADI) a aussi souligné que disposer dans l'administration d'un personnel formé à la compétence interculturelle devient une nécessité plus cruciale encore, dans le contexte de crises géopolitique, sanitaire et climatique. Cela dit, les fonctionnaires ne sont pas toujours préparés à répondre aux besoins et aux demandes d'une population caractérisée par la diversité.

Pour surmonter ces obstacles, le Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des migrants (ADI-INT) a élaboré un [Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle](#) qui s'adresse aux pouvoirs publics à tous les niveaux de gouvernement. En s'inspirant de l'expérience et des contributions du programme des Cités interculturelles et des villes participantes, le Manuel est un outil destiné aux autorités publiques désireuses de concevoir leur propre formation en l'adaptant aux besoins spécifiques de leur personnel. Il s'attache à transmettre aux villes participantes les valeurs de l'intégration interculturelle et de leur diffusion plus large, à leur apprendre à mieux lutter contre les préjugés et les stéréotypes et à repérer et combattre la discrimination multiple. Il s'interroge également sur les moyens d'encourager la communication inclusive, donne aux formateurs et formatrices des conseils pratiques sur la manière de créer une ambiance stimulante et dépourvue de jugement et propose des modèles de questionnaires et d'exercices.

b. Formation à la compétence interculturelle pour les fonctionnaires locaux - Pourquoi et comment » - Webinaire

Le programme ICC a par ailleurs développé des ressources spécifiques pour les fonctionnaires municipaux qui leur permettront d'avancer dans la construction de territoires interculturels forts

grâce à de meilleurs services municipaux, une satisfaction accrue des usagers et usagères et une confiance et un sentiment d'appartenance plus grands. En juillet, le programme a organisé un webinaire destiné aux fonctionnaires locaux prêts à débattre de l'utilité et de la nécessité de dispenser une formation à la compétence interculturelle au personnel local, ainsi que sur les outils et moyens pour mettre en œuvre ces programmes de formation dans la pratique. Le webinaire a attiré de nombreuses villes participantes membres des réseaux internationaux et nationaux, des expert-e-s du programme ICC et des participant-e-s du monde entier. Au cours de l'événement, les participant-e-s ont assisté à des présentations d'ordre théorique et d'exemples pratiques de villes membres.

c. Listes de vérification pour l'évaluation des politiques/projets – Nouvelle édition

Trois listes de vérification faciles à utiliser ont été mises au point ces dernières années pour évaluer si les idées de projets et de politiques d'une cité interculturelle sont vraiment interculturelles. En 2022, la présentation en ligne de ces outils pratiques a été améliorée et une version **française** a été mise au point pour atteindre un plus large public. Les listes de vérification en ligne sont désormais à la disposition de toutes et tous pour évaluer dans quelle mesure un projet, une activité ou une politique :

- 1) [valorise la diversité](#) ;
- 2) [promeut une égalité réelle](#) ; et
- 3) [favorise des interactions culturelles significatives](#).

Elles peuvent être également utilisées pour examiner des projets achevés ainsi que les demandes de subventions déposées par des organisations de la société civile. Un [Guide pratique](#) complète cet outil.

➤ Récits alternatifs et communication interculturelle

À l'ère des fausses informations, de la polarisation des débats, du discours de haine et du discours de division, les villes interculturelles ont un besoin croissant de raconter leur histoire. C'est pourquoi il est de plus en plus urgent qu'elles renforcent leurs capacités et qu'elles unissent leurs forces pour diffuser un message en faveur de l'égalité et de la diversité dans toute leur communication institutionnelle.

a. Formation sur la promotion des récits interculturels en temps difficiles

Des maires, maires adjoint-e-s, conseiller-ère-s municipaux et responsables politiques ont participé à la formation « Communication et médias pour les maires : promouvoir les récits interculturels en temps difficiles » qui a eu lieu les 27 et 28 octobre 2022 à Strasbourg.



Cette formation de deux jours a procuré aux participant-e-s les outils, les techniques et la confiance nécessaires pour mener des interviews efficaces avec les médias (télévision, radio ou presse écrite),

quel que soit le scénario médiatique ou les circonstances. Les participant·e·s ont également appris comment promouvoir des messages, des récits et des histoires efficaces sur l'intégration interculturelle, en contribuant ainsi à créer et à promouvoir le meilleur des cités interculturelles dans le monde. La formation a également abordé les bonnes pratiques de communication d'autres villes et les techniques permettant de faire face à d'éventuelles réactions négatives et aux discours de haine.

b. Formation en ligne sur les récits alternatifs et la communication inclusive

La communication joue un rôle essentiel dans la construction de cités interculturelles, notamment pour promouvoir des récits interculturels positifs et développer un discours public visant à contrer les rumeurs, les stéréotypes et, à terme, la propagation du discours de haine. Pour aider les villes participantes à renforcer leurs capacités dans ce domaine, le programme ICC a publié, en 2022, une nouvelle formation en ligne sur les récits alternatifs et la communication inclusive dont le contenu a été amélioré. Elle est désormais disponible en anglais sur le site web du programme ICC et elle est accessible à toutes les personnes intéressées. Des orientations sur ce thème seront disponibles en français en 2023.

Boîte à outils thématique

- [Formation en ligne](#)
- [Affirmer le pouvoir du dialogue : Boîte à outils pour un dialogue anti-rumeurs - Note d'orientation + version espagnole](#)
- [Migration et intégration - Quels récits alternatifs fonctionnent et pourquoi? – Note d'orientation](#)
- [Vidéo sur la communication inclusive](#)

➤ Entreprises et emploi – Orientations et renforcement des capacités

« L'avantage de la diversité » est également une réalité dans l'entreprise et il existe des preuves manifestes que des équipes, des entreprises et des communautés diversifiées disposent de solides pouvoirs économiques et d'un potentiel stratégique en termes de productivité, de créativité, de résolution de problèmes et d'innovation.

Mais pour tirer parti de cet avantage de la diversité dans nos sociétés, il est nécessaire de garantir l'égalité des droits, mais aussi des chances pour tous les individus, y compris dans la sphère économique. Les pouvoirs publics locaux peuvent contribuer à réaliser ce potentiel par le biais de politiques économiques innovantes et inclusives.

a. Entreprises et diversité – Tables rondes et note d'orientation

En 2021-2022, le programme ICC a lancé un partenariat avec l'organisation de la société civile « Belong - le réseau de cohésion et d'intégration » afin d'organiser des tables rondes avec la participation des membres du réseau ICC-UK et des entreprises de leurs villes sur la manière dont les entreprises



peuvent contribuer à promouvoir la cohésion et l'inclusion sociales. Tout au long de la pandémie, les entreprises de toutes tailles se sont mobilisées pour soutenir les plus vulnérables, en montrant leur capacité à réagir rapidement et directement en réponse aux besoins de la collectivité. L'occasion s'offre aujourd'hui aux entreprises de mettre à profit cet engagement récent et leur interaction avec les communautés locales et aux pouvoirs publics locaux d'étudier le rôle que peuvent jouer les entreprises pour contribuer à bâtir des sociétés inclusives. L'objectif des tables rondes organisées dans le cadre de l'initiative Entreprise et diversité était de présenter des exemples de mesures déjà prises par les entreprises et d'entamer un dialogue sur les modalités possibles de collaboration entre les entreprises et les conseils locaux pour faciliter davantage ces initiatives. La dernière table ronde a eu lieu en février 2022 et a été l'occasion de présenter la note d'orientation ICC-Belong sur [UN](#)

[ENJEU COLLECTIF : le rôle de l'entreprise pour promouvoir la cohésion sociale](#). Cette note contient des orientations sur les bonnes pratiques pour les entreprises qui souhaitent contribuer à la cohésion de la collectivité dans leur domaine et aux pouvoirs publics locaux qui veulent les encourager dans ce sens.

b. Réseau d'employabilité – Un projet pilote pour le RPCI

Les « réseaux d'employabilité » désignent un projet parrainé par les subventions interurbaines du programme ICC et mis en œuvre par les villes de **Loures** et **Lisbonne**, sous la coordination de la coopérative RPCI. Ce projet vise à développer des stratégies d'employabilité dans la ville pour servir d'outils d'intégration interculturelle. Une réunion d'échange de pratiques a été organisée en juin avec des participant-e-s du RPCI et les villes de **Loures**, **Lisbonne**, **Cascais** et la paroisse d'**Arroios** ainsi qu'avec l'Agence des entrepreneurs sociaux de **Sintra**. Une formation sur les « Réseaux d'employabilité » a été proposée aux participant-e-s de Loures et **Braga** ; une série de quatre questionnaires d'enquête a été élaborée et distribuée par la ville de Loures afin de recueillir les commentaires des parties prenantes locales. Sous l'intitulé « Talents interculturels : jeter des ponts entre le secteur de l'économie sociale, les employeurs et employeuses et les villes », un événement final a été organisé à la bibliothèque municipale de Lisbonne afin de mieux sensibiliser les responsables du recrutement aux questions de l'emploi et de la diversité. L'événement a été également diffusé en continu sur Facebook. Durant cet événement, des conseils et témoignages de personnes présentes ont été enregistrés pour 3 [vidéos](#) de sensibilisation : « Talents interculturels : recommandations pour les employeurs et les employeuses » ; « Talents interculturels – qu'est-ce qu'un réseau d'employabilité ? » et « Talents interculturels : les avantages de l'inclusion ». Enfin, le projet a également permis de réaliser un épisode de podcast enregistré avec la CEPAC, une organisation de Lisbonne qui travaille avec les personnes migrantes et qui gère des réseaux d'emploi ;

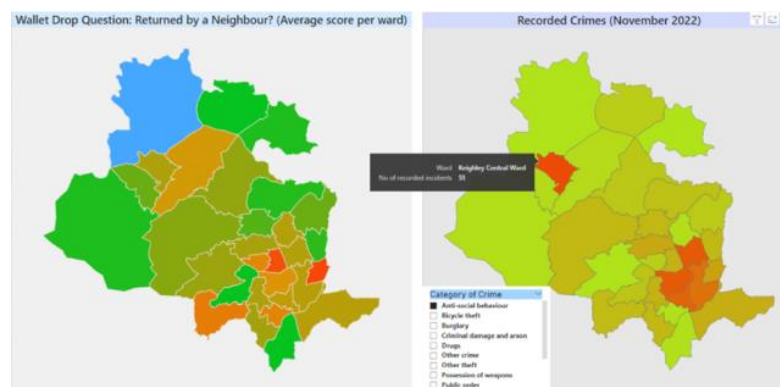
ainsi qu'une version en ukrainien du guide publié par le RPCI en 2021 sur le recrutement de la main-d'œuvre migrante au Portugal.

Boîte à outils thématique

- [Réseaux d'employabilité – vidéo de sensibilisation](#)
- [UN ENJEU COLLECTIF : le rôle de l'entreprise pour promouvoir la cohésion sociale - Note d'orientation](#)
- [Marché du travail inclusif – Guide pour les organisations interculturelles \(+ version portugaise\)](#)
- [Marché du travail inclusif - Brochure informative pour les personnes migrantes + version portugaise + version népalaise + version bengali + version arabe](#)
- [Approches de la gestion de la diversité dans le secteur des partenariats public-privé - Rapport complet + Rapport de synthèse](#)
- [Cités circulaires et interculturelles - Note d'orientation \(2021\) + version italienne + version portugaise + version espagnole](#)
- [Politiques en faveur de l'entrepreneuriat des personnes migrantes dans la cité interculturelle – Note d'orientation](#)
- [Lignes directrices pour devenir un Connecteur de diversité pour les start-up](#)
- [Outil d'évaluation de la diversité pour les entreprises publiques et privées](#)

➤ Mesurer la confiance et l'interaction : baromètre de la confiance sociale

Bradford (Royaume-Uni) a poursuivi ses recherches pour élaborer un baromètre de la confiance sociale avec la collaboration de Social Trust Collaboratory (Canada). Le soutien financier fourni par le programme ICC a permis des progrès importants de la plateforme du baromètre de la



confiance sociale. Le district de Bradford commence ainsi à disposer d'un outil accessible et novateur permettant aux responsables du système et des politiques d'appréhender plus rapidement et efficacement les tendances et orientations de la société, leurs origines et les facteurs d'influence, à tous les niveaux, du plus petit quartier au district de plus de 500 000 habitant-e-s. La région de Bradford a été la première à entreprendre un projet pilote à grande échelle portant sur des mécanismes innovants pour faciliter la mesure et l'analyse des niveaux de confiance sociale dans les quartiers et à l'échelle du district et à développer un réseau de perception sociale regroupant les professionnel-le-s concerné-e-s capables de traduire les indicateurs en observations, puis en actions.

De solides bases ont été jetées, des systèmes et processus ont été établis, une prise de conscience a été suscitée à tous les niveaux, des professionnel-le-s ont été engagé-e-s dans un réseau sans cesse croissant et les essais et analyses ont commencé. La prochaine étape sera la création d'une « **Ressource pour les villes** » - un guide expliquant aux villes comment créer un réseau de perception et d'action sociale qui contiendra les enseignements tirés des expériences pilotes de Bradford, des

conseils sur les indicateurs et la mobilisation autour de la confiance sociale et un soutien efficace pour attirer l'attention des hauts responsables sur l'importance et l'intérêt d'utiliser la confiance sociale comme indicateur clé dans leurs villes ou régions. Ces nouveaux outils devraient être publiés en 2023.

➤ **Anti-rumeurs : élaborer des stratégies anti-rumeurs à Chypre**

Les rumeurs sont des récits ou des fragments de récits qui peuvent être vrais ou faux et qui ont la caractéristique de se propager rapidement d'une personne à une autre. Elles ne sont pas systématiquement négatives, et chacun et chacune d'entre nous en véhicule certaines dans de nombreuses situations du quotidien. Pourtant, elles peuvent devenir vraiment néfastes lorsqu'elles sont fondées sur des stéréotypes, c'est-à-dire sur des idées préconçues et non vérifiées concernant quelqu'un ou quelque chose. Les stéréotypes alimentent les préjugés, qui sont des opinions ou des sentiments injustes et irrationnels résultant d'un jugement préconçu et formé sans réflexion ni connaissances suffisantes sur la question.

À l'échelle des sociétés diversifiées d'aujourd'hui, la diffusion des stéréotypes et des préjugés par le biais des rumeurs peut avoir des répercussions concrètes sur la manière dont nous établissons des relations les uns avec les autres et dont nous interagissons – ou renonçons à interagir – avec des personnes d'origines et de milieux divers. Ces phénomènes peuvent mettre à l'écart des personnes et des groupes, les marginaliser et les discriminer, en les enfermant dans des cases qui ne leur correspondent pas nécessairement, car les identités, les sentiments et les comportements sont des questions très complexes qui se superposent et qui peuvent évoluer en fonction de nombreuses variables. Les rumeurs, les stéréotypes et les préjugés sont en effet la première étape d'un processus alimentant la haine, qui peut conduire à la production de discours de haine et parfois à la commission d'infractions motivées par la haine. Mais alors que de nombreux pays ont commencé à interdire le discours de haine dans leur législation et que les infractions motivées par la haine relèvent du droit pénal, les rumeurs ne peuvent faire l'objet d'un texte de loi car elles appartiennent à la sphère privée, au registre de la pensée, et ne sont pas nécessairement répandues avec l'intention de nuire, même si elles peuvent avoir des conséquences particulièrement négatives sur la capacité de certains groupes de personnes à faire pleinement partie de la société.

Pour combler cette lacune, le programme ICC a normalisé la méthodologie anti-rumeurs expérimentée par la ville de **Barcelone** il y a dix ans, et continue de la développer et de la promouvoir dans l'ensemble du réseau. Les actions de lutte contre les rumeurs sont accompagnées d'outils et d'orientations sur les récits alternatifs et la communication interculturelle.

Les coordinateurs et coordinatrices et les membres des réseaux interculturels régionaux chypriotes ont participé à la formation anti-rumeurs organisée à Limassol le 22 mars 2022, dans le cadre du projet conjoint UE/CdE « Construire des structures pour l'intégration interculturelle à Chypre ». Au nombre des participant-e-s figuraient des représentant-e-s des personnes migrantes et des bénévoles, de la police et du secteur de l'éducation. Au cours de cette journée de formation, ils ont étudié les principaux concepts de l'approche anti-rumeurs (stéréotypes, préjugés, rumeurs), ont établi un diagnostic des rumeurs courantes dans la société chypriote et ont examiné les contre-discours et les discours alternatifs. Les participant-e-s ont entrepris des actions anti-rumeurs dans leurs districts (**Famagouste, Larnaka, Limassol, Paphos et Nicosie**), qu'ils poursuivront et intégreront dans les stratégies et plans d'action interculturels que leurs réseaux élaborent actuellement.

➤ Formations en ligne - nouveaux outils désormais disponibles

L'apprentissage permanent est un aspect important dans la construction effective de cités interculturelles. Pour contribuer à ces efforts, le programme ICC propose une série de formations en ligne qui s'adressent aux villes participantes et aux autres parties intéressées. En 2022, ces nouveaux outils de formation en ligne ont été complétés et les cours existants ont été modernisés et rendus plus conviviaux. Ces formations, qui sont accessibles sur le site web du programme ICC, couvrent un large éventail de sujets pertinents pour les cités interculturelles :

- [Collecte et analyse de données sur l'égalité afin de détecter et de prévenir la discrimination systémique](#). Disponible en anglais en vue de renforcer les capacités sur le sujet à tous les niveaux de gouvernance. Nouvelle formation élaborée en 2022. Version française en cours de préparation.
- [La Cité interculturelle pas à pas](#). Disponible en anglais et en français avec pour objectif de faciliter la conception de stratégies interculturelles et l'application d'un prisme interculturel dans les activités quotidiennes
- [Récits alternatifs et communication inclusive](#). Disponible en anglais afin d'améliorer les récits interculturels positifs.
- [Formation anti-rumeurs](#). Disponible en anglais dans le but de faciliter la conception de stratégies anti-rumeurs et leur application.
- [Prévention des effets discriminatoires potentiels de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services locaux](#). Disponible en anglais afin de sensibiliser davantage les participant·e·s à cette question.

3. Apprentissage par les pairs

L'apprentissage par les pairs est l'un des piliers du développement du programme ICC. Il est conçu pour offrir des occasions aux villes d'apprendre les unes des autres, mais aussi au programme ICC de mettre à l'épreuve de nouvelles méthodologies au niveau local, en testant et en développant des initiatives à petite échelle pour élaborer des approches politiques globales.

➤ Webinaires thématiques

a. Approche interculturelle de l'inclusion des Roms et des Gens du voyage

Le 27 avril 2022, plus de 60 participant·e·s du monde entier ont assisté au webinaire sur les [« Approches interculturelles de l'inclusion des Roms et des Gens du voyage au niveau local »](#). Le webinaire a été organisé par le programme des Cités interculturelles en coopération avec l'équipe Roms et Gens du voyage.

Le programme très riche prévoyait la participation d'intervenant·e·s ayant l'expérience d'une meilleure intégration des



Roms dans leurs villes et originaires d'Albanie, de Bulgarie, de Macédoine du Nord, de Roumanie, d'Espagne et du Royaume-Uni. Des présentations sur les bonnes pratiques ont été faites par les villes interculturelles de [Bradford \(Stratégie pour les Roms 2021-25\)](#), et [Barcelone \(Conseil des Roms\)](#), et sont venues compléter la [base de données ICC](#).

b. Multilinguisme et politiques linguistiques en Europe et au Japon : inspiration réciproque



Le 17 novembre 2022, quelque 50 expert-e-s et représentant-e-s de villes japonaises et européennes ont partagé leurs expériences et connaissances sur le multilinguisme et les politiques linguistiques. La réunion en mode hybride était organisée par le programme ICC, avec la contribution du Gouvernement japonais.

En s'appuyant sur les riches expériences de villes japonaises et européennes, à savoir **Hamamatsu**, **Bergen** et **Reggio Emilia**, les participant-e-s ont échangé sur les différentes façons d'aborder le multilinguisme au niveau local et dans les politiques nationales. Les villes ont été invitées à considérer que le multilinguisme est un facteur déterminant pour garantir l'intégration sociale et économique des personnes migrantes dans la société et à le promouvoir à titre de ressource pour l'éducation, les entreprises, le tourisme, la vie

culturelle, etc. Des difficultés communes ont été relevées, notamment en ce qui concerne la définition de la langue maternelle, car bon nombre de familles parlent plusieurs langues à la maison, la lutte contre les préjugés relatifs aux langues parlées par les personnes migrantes et l'amélioration des possibilités d'accès des personnes étrangères aux langues locales. Dans ce dernier cas, le concept et l'emploi du « japonais simplifié », une version simplifiée de la langue japonaise, ont été adoptés à titre de bonne pratique inspirante.

Il a été jugé nécessaire d'intégrer à part entière le multilinguisme dans les stratégies interculturelles. Cela pourrait notamment passer par des efforts pour promouvoir la diversité linguistique dans une ville, en mobilisant les locuteurs et locutrices dans le cadre des initiatives mises en œuvre, en donnant de l'importance et en valorisant les langues des personnes migrantes et en favorisant l'apprentissage de leurs langues.

➤ Apprentissage par les pairs et soutien

a. L'animation par l'art-thérapie à Lutsk

Le projet « Animation par l'art-thérapie » a été mis en œuvre à Lutsk (Ukraine) grâce au soutien de la ville de **Stavanger** (Norvège). Les principaux objectifs de ce projet étaient de fournir un soutien psychologique aux enfants et aux jeunes déplacés à l'intérieur du pays et de les aider à faire face au stress et aux difficultés liées à l'agression militaire russe contre l'Ukraine. De manière générale, les activités créatives et artistiques sont des méthodes réputées efficaces pour le soutien psychologique et la stabilisation émotionnelle. Elles peuvent être également de puissants outils pour réunir des habitant-e-s d'origines et de contextes différents. La ville de Lutsk s'est associée à l'ONG locale

« Imago » pour concevoir et mettre en œuvre une série d'ateliers d'animation pour les jeunes. Ces ateliers ont été conçus et organisés pour expliquer aux enfants ce qu'est l'animation, comment créer leurs propres petits dessins animés et animer des personnages, comment gérer l'anxiété, les tensions et le stress grâce à l'animation et à divers exercices. Avec l'assistance et le mentorat d'Imago, les participant-e-s ont créé leurs propres personnages interculturels imaginaires en les sculptant dans de l'argile ; ils ont ensuite appris à leur donner vie dans leurs propres vidéos animées, à travers lesquelles ils ont exprimé leurs pensées, opinions, émotions, désirs et rêves. Des dizaines d'enfants de différentes villes d'Ukraine, comme **Kiev, Kharkiv, Sumy, Irpin, Zaporijjia**, ont participé aux ateliers, ce qui leur a permis de développer leur imagination, de travailler sur la compréhension mutuelle et d'améliorer leur stabilité psychologique et leurs compétences en matière d'intelligence émotionnelle.

Ces ateliers ont permis aux enfants et aux personnes mineures de réduire leur stress et leur anxiété, d'évacuer leurs émotions destructrices et de parvenir à un équilibre psychologique. En outre, les jeunes ont manifesté un intérêt accru pour l'art. L'initiative « l'animation comme méthode d'art-thérapie » a été mise en œuvre avec le soutien méthodologique et financier de la coordinatrice nationale du réseau ukrainien des villes ICC, la Dr Kseniya Rubicondo, et de la Cité interculturelle de Stavanger, en Norvège.

b. Subventions interurbaines

Le dispositif de subventions interurbaines a été reconduit afin d'encourager les villes membres à lancer des méthodologies et des projets novateurs pour promouvoir l'égalité, l'avantage de la diversité et des interactions interculturelles significatives dans des sociétés diverses. Il s'agit de petites subventions attribuées sur la base d'un appel à propositions lancé au début de l'année. Une caractéristique importante de cet appel est qu'il est nécessaire que les villes unissent leurs forces et présentent des propositions mobilisant plusieurs autorités locales d'un même pays ou de pays différents en vue de permettre l'apprentissage par les pairs, la coopération nationale ou transfrontalière entre les pouvoirs publics locaux. Quatre villes ont obtenu une subvention interurbaine en 2022.

- **Loures et Lisbonne** (Portugal) : En collaboration avec le Réseau portugais des Cités interculturelles (RPCI), ces villes ont recensé et encouragé le partage de pratiques portant sur l'insertion sur le marché du travail grâce aux réseaux pour l'emploi existants (en mettant l'accent sur les groupes confrontés à de multiples discriminations, comme les minorités et les personnes issues de l'immigration) en vue de renforcer leurs stratégies d'employabilité. Elles publieront un guide des « bonnes pratiques » et un guide sur l'emploi inclusif qui sera traduit en ukrainien (de plus amples informations sont disponibles plus haut dans ce rapport).
- **Vila Verde, Santa Maria da Feira et Vila Nova de Famalicão** (Portugal) : Avec le soutien du RPCI, les villes participantes mettront en œuvre le projet « Welcoming Ukrainians » (Accueillir les Ukrainien-ne-s) (de plus amples informations sont disponibles plus haut dans ce rapport).
- **Fuenlabrada et Castellón de la Plana** (Espagne) : Ces villes ont mis en œuvre le projet « Un viaje artísticamente necesario » (Un voyage artistiquement nécessaire) conçu pour promouvoir de nouveaux récits inspirés du [Carnet de voyage pour une cité interculturelle](#) #unVoyageNecesaire. Le projet ciblait les jeunes afin de favoriser leur esprit critique et d'analyser les discours sociaux existants avec un prisme interculturel, à travers la création théâtrale et d'autres représentations artistiques qui ont été utilisées pour diffuser les récits alternatifs auprès du jeune public.

- **Pontedera et Olbia (Italie)** : Ces villes ont mis en œuvre le projet « New generations on the wave » (Les nouvelles générations ont la parole) qui cherche à valoriser la contribution des jeunes issus de l’immigration au débat public. L'objectif général du projet était d'accroître la contribution active des nouvelles générations au débat public dans les villes participantes. Ce résultat a été obtenu par les actions suivantes : créer des espaces de discussion et de participation des jeunes au niveau local ; faciliter la formation et les discussions structurées pour donner aux jeunes les moyens de développer leurs compétences afin de défendre leurs besoins et présenter des solutions au niveau public et communautaire ; et créer des produits culturels, notamment des pièces de théâtre, pour faire entendre leur voix en organisant des événements publics. L’impact du projet sera évalué plus avant afin d’encourager les pouvoirs publics locaux à élaborer des politiques locales qui tiennent compte des complexités des relations interculturelles.

4. Les réseaux nationaux/régionaux des Cités interculturelles

Le principal objectif du programme des Cités interculturelles est de renforcer les capacités des autorités à concevoir et à mettre en œuvre des politiques et des stratégies interculturelles au niveau local, de manière durable et organique. La mise en place de réseaux nationaux est une première étape vers l’autonomie et la transformation interculturelle de territoires plus vastes.

Le type de gouvernance de ces réseaux est variable, et certains d’entre eux sont dirigés par les villes elles-mêmes (en Norvège, au Maroc et dans la région Asie-Pacifique). Le réseau espagnol est coordonné par une structure externe autofinancée par les villes membres ; le réseau québécois est géré par le RÉMIRI, une association de municipalités coordonnée par le LABBRI ; le réseau britannique est uniquement constitué de membres internationaux et entretient donc des relations directes avec l’équipe ICC à Strasbourg. Les réseaux italien, portugais et ukrainien sont pour l’instant coordonnés par des expert·e·s dont les travaux sont soutenus par le programme des Cités interculturelles. Les réseaux italien, portugais et ukrainien sont également partenaires de plusieurs projets financés par la Commission européenne afin de promouvoir les principes d’intégration interculturelle.

a. Città del dialogo – Italie

Le réseau italien des Cités interculturelles a vu le nombre de ses membres augmenter en 2022 et a accueilli la ville de **Zagarolo**. Il a mené plusieurs projets, dont certains financés par la Commission européenne, qui regroupent plusieurs cités interculturelles au sein du réseau italien et à l’étranger. Certaines villes membres se sont engagées plus activement dans le processus de conception d’une stratégie interculturelle et l’une d’entre elles a adopté un nouveau plan d’action pour prévenir le racisme et la discrimination. Deux des projets mis en œuvre ou lancés en 2022 ont mis très nettement l’accent sur la jeunesse, notamment :

- « **Des espaces pour les jeunes sans rumeurs – les jeunes se mobilisent contre la discrimination** ». Le projet a concerné 8 membres du réseau italien : **Milan, Turin, Venise, Casalecchio di Reno, Novellara, Palerme, Modène, Reggio d’Emilie**. Plus de 310 jeunes de 18 centres de la jeunesse ont participé à des sessions de formation dont l’objectif était de mobiliser les jeunes et de susciter un engagement citoyen afin de créer des centres de la jeunesse « libérés de tout préjugé » en appliquant la méthodologie anti-rumeurs. La dernière activité du projet a consisté à organiser des événements anti-rumeurs coordonnés dans chacune des villes participantes. Les actions anti-rumeurs et les contenus multimédias produits dans le cadre du projet ont été présentés lors des événements ouverts au public. Les jeunes sont devenus les ambassadeurs et ambassadrices des activités entreprises dans chaque centre de la jeunesse et ont coopéré activement avec les associations et les municipalités pour organiser des événements dans leurs quartiers (dans des espaces extérieurs, des parcs, etc.). Ces actions ont renforcé l’engagement des jeunes tout en sensibilisant davantage les autres groupes de jeunes et familles, ce qui a permis de toucher près de 900 personnes.
- **#DiversaMente** (double signification : Penser autrement / différemment) – **Les jeunes contre la discrimination** : Il s’agit d’une nouvelle initiative lancée en novembre 2022 qui sera mise en œuvre dans 5 villes membres du programme ICC (**Milan, Montesilvano, Pontedera, Turin et Reggio d’Emilie**). Le projet a été financé par l’Agence italienne de coopération pour le développement et durera 24 mois. Il vise à renforcer le rôle des jeunes et de la communauté éducative dans la création de cités inclusives et interculturelles. Pour y parvenir, cette action mobilisera un partenariat multipartite entre cinq organisations de la société civile dans les 5 villes concernées et les pouvoirs publics locaux. En outre, des institutions importantes apporteront une contribution directe au projet : le Conseil de l’Europe, l’Office national italien de lutte contre la discrimination raciale (UNAR) et UNITED for Intercultural Action (un réseau d’organisations européennes pour la jeunesse).



Enfin, le réseau a défini ses priorités pour 2023, dont les plus importantes sont : les plans locaux de lutte contre la discrimination, la participation et l’engagement de la jeunesse, les compétences et la communication interculturelles, les nouvelles générations, le logement.

Le rapport d’activités complet est disponible [ici](#).

b. RPCI – Portugal



En 2022, le réseau portugais a accueilli trois nouvelles villes (ce qui porte le nombre de villes participantes à seize) et a tenu cinq réunions avec les villes membres : deux réunions régulières de coordination du RPCI et trois séances thématiques d’échanges de pratiques. Un podcast intitulé « Portugal pluriel » a été lancé et six épisodes ont été enregistrés. Créé en 2021 pour soutenir le réseau, la coopérative RPCI a coordonné la mise en œuvre de cinq nouveaux projets : trois projets financés par le programme des Cités interculturelles et deux par la Commission européenne. Au total, sept villes se sont engagées activement dans ces projets ; elles ont accueilli cinq événements (trois webinaires en ligne et deux événements en mode présentiel), deux documents d’orientation comprenant des études de cas et des exemples de pratiques ont été publiés et cinq vidéos ont été enregistrées et

diffusées. En 2022, l'engagement du RPCI sur les réseaux sociaux a progressé de manière exponentielle. Certains des projets mis en œuvre par le RPCI ont été déjà mentionnés plus haut dans ce document. L'un de ces projets méritant de retenir l'attention est le suivant :

- **Égalité de genre et interculturelisme** : ce projet faisait partie de la planification stratégique du RPCI. Trois villes ont mené ce projet avec la collaboration de la coopérative RPCI : **Oeiras, Vila Verde et Lisbonne**. Son objectif général était d'évaluer comment l'égalité de genre et l'interculturelisme se superposent et de quelle manière ils peuvent devenir des facteurs de réussite de l'intégration interculturelle au niveau local. Après une réunion de partage des pratiques, trois webinaires ont été organisés afin d'aborder l'interculturelisme, dans les trois domaines respectifs de la santé, de la communication et de l'éducation. Parmi les participant·e·s figuraient des oratrices invitées d'origines et de contextes culturels divers et près d'une centaine d'autres parties intéressées. Les recommandations formulées lors de ces débats animés ont été rassemblées dans un guide qui est disponible en anglais et en portugais. Une version abrégée des actions recommandées a été résumée dans une [vidéo](#) et trois épisodes de podcast ont été enregistrés et ajoutés à la chaîne de podcast « Portugal Plural ».

Le rapport d'activités complet est disponible [ici](#). De plus amples informations sur le projet Égalité de genre et interculturelisme figurent dans le :

- [Égalité de genre et interculturelisme : un guide inspirant](#)
- [Égalité de genre et interculturelisme : quelques recommandations - vidéo](#)
- [Webinaire RPCI sur la communication, l'égalité entre les femmes et les hommes et l'interculturelisme](#), 27 juin 2022
- [Webinaire RPCI sur la santé, l'égalité de genre et l'interculturelisme](#), 30 mai 2022
- [Rapport RPCI de la réunion thématique sur le genre et l'échange de pratiques sur l'interculturelisme](#), 27 avril 2022

c. RECI – Espagne

L'année a été intense pour le RECI qui a organisé un événement spécial pour célébrer son 10^e anniversaire. Les festivités ont débouché sur la publication du rapport « [RECI \(2011 - 2021\) : une décennie d'interculturelisme](#) » qui retrace l'histoire des 10 ans du RECI en huit chapitres. Publié en 2022, le document présente le programme ICC, les débuts du RECI, la mise en œuvre des actions interculturelles et les outils ICC-RECI disponibles à cet effet. Enfin, il décrit une série de défis à relever au cours des dix prochaines années interculturelles.

Parmi les autres points saillants :

- La **révision de l'index ICC** : Le RECI a fait progresser l'index ICC, en offrant le soutien nécessaire aux villes qui n'avaient pas rempli le questionnaire ICC ou qui n'avaient pas renouvelé cet exercice récemment. Plus précisément, le rapport sur l'index de **Barcelone** a été mis à jour (publié en mai 2022) et **Valence** a renvoyé le questionnaire rempli au programme ICC et attend de recevoir le rapport avec les résultats.
- Les coordinateurs et coordinatrices du RECI ont effectué des **visites d'expert·e·s** de deux ou trois jours afin de rencontrer les représentant·e·s politiques locaux, le personnel technique

municipal et différentes parties prenantes de la société civile municipale. Ces visites se sont déroulées dans les villes de **Carthagène** et **Manlleu**.

- **Évaluation de l'impact des politiques interculturelles** : Le RECI a créé un groupe de travail chargé de mettre au point un système d'indicateurs faciles à utiliser pour compléter l'index ICC. L'objectif est de définir un cadre commun pour permettre aux villes d'effectuer plus rapidement leur propre diagnostic afin d'évaluer l'impact de leurs politiques à l'aide d'un système d'indicateurs fondé sur les principes d'égalité, de diversité et d'interaction. L'importance de la participation de la société civile et des citoyens et citoyennes en général dans ce processus a été également mise en évidence. Le groupe de travail poursuivra ses travaux en 2023, en coordination avec le programme ICC.
- **Campagne « Un voyage nécessaire »** : Les efforts du groupe de travail du RECI sur les récits alternatifs (**Fuenlabrada, Bilbao, Santa Coloma de Gramenet, Castelló de la Plana et Salt**) ont été axés sur la validation de la conception et l'élaboration des matériels de la première campagne de communication et de sensibilisation du RECI. Son objectif principal est de diffuser l'approche et les principes de l'interculturalisme. Elle vise, en outre, à favoriser la réflexion et la création de récits interculturels et à donner plus de visibilité au RECI.

Le rapport d'activités complet est disponible [ici](#).

d. ICC-UA – Ukraine

L'année 2022 a été tragique pour l'Europe dans son ensemble, mais pour l'Ukraine en particulier en raison de l'agression militaire russe à l'origine de décès et de destructions. Les villes membres du Réseau des Cités interculturelles de l'Ukraine (ICC-UA) ont toutefois poursuivi, avec courage et détermination, leurs activités interculturelles en temps de guerre, notamment grâce au soutien de leur coordinatrice nationale. Cet effort remarquable mérite d'être salué. Malgré l'occupation de l'une des villes membres (**Melitopol**), **Lutsk**, **Odessa**, **Pavlohrad**, **Sumy** et **Vinnitsia** se sont efforcées de poursuivre les objectifs stratégiques et les priorités définis dans leurs stratégies et plans interculturels, notamment les suivants : garantir l'égalité et la participation, maintenir des échanges et une collaboration permanentes entre les villes ; faire progresser les compétences interculturelles et mettre en œuvre une démarche anti-rumeurs ; partager les bonnes pratiques et créer davantage de possibilités de brassage interculturel, favoriser la communication directe et dialogue ; promouvoir les droits des minorités et la diversité linguistique, notamment des populations autochtones ; élaborer des stratégies et renforcer les politiques qui favorisent l'égalité, la diversité, la durabilité et l'inclusion dans l'environnement urbain moderne. Les villes du réseau ICC-UA ont été également les premières à accueillir des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays (PDI) et à apporter une aide humanitaire à celles et ceux qui en avaient le plus besoin.

Malgré ces urgences, les villes ukrainiennes du réseau ICC sont parvenues à mettre en œuvre plusieurs initiatives locales à caractère interculturel, notamment grâce à la précieuse aide apportée par la ville de **Stavanger**, en Norvège, qui est partenaire du réseau ICC-UA. En outre, trois initiatives ont été prises cette année à l'échelle de l'ensemble du réseau :

- **Éléments de preuve** : Un projet axé sur la collecte de récits concernant les interactions entre communautés dans les villes ukrainiennes du réseau ICC et sur la mise en évidence d'exemples de « l'interculturalisme en action » en période critique.

- Une série d'**initiatives d'art-thérapie**, notamment des formations, des groupes de réflexion, des actions artistiques et des ateliers pour les mineurs non accompagnés, les femmes, les jeunes, les enfants et les familles déplacées à l'intérieur de leur propre pays, en mettant l'accent en particulier sur les minorités et les personnes aux origines culturelles différentes.
- La célébration de la **Journée internationale des personnes migrantes** le 18 décembre 2022 : Le réseau ICC-UA a élaboré conjointement des concepts, bannières et photos pour les réseaux sociaux qui ont été partagés afin de marquer la Journée des personnes migrantes.

Le rapport d'activités complet est disponible [ici](#).

e. ICC- Québec

Depuis décembre 2021, le Réseau de municipalités en immigration et en relations interculturelles du Québec (RÉMIRI) est reconnu par le programme des Cités interculturelles comme un partenaire pour la promotion de l'approche d'intégration interculturelle au Québec. Alors qu'en 2022, le cadre de fonctionnement du réseau a été effectivement mis en place, le RÉMIRI et l'Université de Montréal ont été également sélectionnés comme finalistes pour le Prix d'Excellence 2022 par l'Institut de l'Administration publique du Québec (IAPQ), dans la catégorie de la « collaboration scientifique ». Le RÉMIRI s'est distingué par la qualité de son dossier et par son mode de gouvernance unique, fondé sur une collaboration étroite entre les professionnel-le-s du secteur municipal et du monde de la recherche.

Les membres du réseau se rencontrent régulièrement en ligne et en présentiel et ils ont participé à une série d'initiatives tout au long de l'année, notamment à une analyse comparative des cités interculturelles dans trois pays (Australie, Espagne et Canada) et à un ouvrage sur les villes interculturelles au Québec. Par ailleurs, ils ont montré leur solidarité à l'égard de leurs homologues ukrainiens en participant à une collecte de fonds pour l'achat de générateurs électriques destinés à plusieurs villes d'Ukraine.

Enfin, les bonnes pratiques des villes du réseau demeurent une source d'inspiration pour les autres membres du réseau dans le monde entier. Celles de Montréal en matière de lutte contre la discrimination systémique ont été notamment présentées lors d'un webinaire sur le sujet ainsi que dans le cadre d'une formation en ligne. De nombreuses bonnes pratiques relevées dans d'autres villes du réseau ont été mises en évidence et viendront compléter la base de données en 2023.

f. Régions interculturelles

Depuis 2020, le programme ICC apporte une assistance technique pour la poursuite du développement du Réseau des régions interculturelles, dont la création a été coordonnée par l'Assemblée des Régions d'Europe (ARE).



Dans le cadre de ce soutien, le programme ICC est membre du Comité consultatif pour un projet ARE d'une durée de trois ans intitulé « [EU-Belong](#) » qui comprend 11 régions de l'UE : Catalogne, Navarre (Espagne), Poméranie, Grande-Pologne (Pologne), Emilie-Romagne (Italie), Comté de Donegal (Irlande), Arad, Timis (Roumanie), Salzbourg (Autriche), Leipzig/Aufbauwerk (Allemagne), Västra Götaland

(Suède). L'objectif du projet est d'améliorer l'inclusion socio-économique et le sentiment d'appartenance des personnes migrantes à travers l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies d'intégration dans les régions européennes selon une approche résolument interculturelle, mettant l'accent sur les principes d'égalité, de diversité et d'interaction positive. Le programme ICC a contribué à l'élaboration de formations aux compétences interculturelles dans les régions et a fourni des conseils sur la mise au point d'un questionnaire sur l'intégration interculturelle régionale.

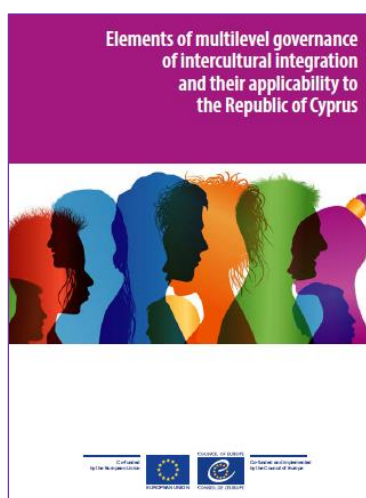
Programmes conjoints CdE-UE mis en œuvre par l'Unité ICC

➤ Construire des structures pour l'intégration interculturelle à Chypre

« **Construire des structures pour l'intégration interculturelle à Chypre** » est un projet d'une durée de 2 ans (juin 2021 à juin 2023) qui est mis en œuvre par le programme Cités interculturelles et la Direction générale de l'appui à la réforme structurelle de la Commission européenne, en partenariat avec le Département de l'état civil et des migrations du ministère de l'Intérieur de la République de Chypre.

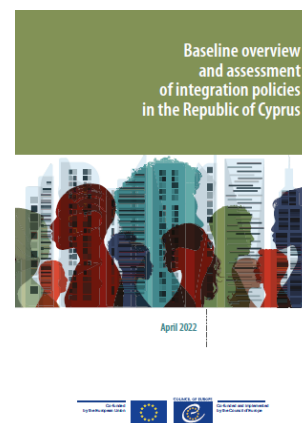
Cinq réseaux interculturels régionaux ont été créés dans chaque district de Chypre : **Famagouste, Larnaka, Limassol, Paphos et Nicosie**. Les réseaux ont rempli le questionnaire de l'index des cités interculturelles et les résultats de l'analyse de l'index de chaque district ont été publiés en ligne et examinés lors de la deuxième réunion des réseaux. Le rapport d'analyse de l'index sert de base à l'élaboration d'une stratégie interculturelle ou d'un plan d'action dans chaque région, avec le soutien et l'accord des parties intéressées au sein des réseaux.

Les coordinateurs et coordinatrices et les membres des réseaux interculturels régionaux, parmi lesquels le personnel municipal et des représentant-e-s du ministère de l'Intérieur et du ministère de l'Éducation ont participé à [une visite d'étude des cités interculturelles italiennes dans la région de l'Emilie-Romagne \(29 mai-1er juin\)](#). Les participant-e-s ont pris connaissance des bonnes pratiques et projets interculturels des villes de **Modène, Reggio Emilia et Novellara**.



Une nouvelle étude a été publiée sur les [«Éléments de la gouvernance multiniveau de l'intégration interculturelle et leur applicabilité à la République de Chypre»](#). Cette publication cartographie les mécanismes de coordination multiniveau existants dans le domaine des politiques d'intégration à travers l'Europe. À partir de cette recherche, le rapport présente huit éléments qui pourraient fonctionner dans le contexte de Chypre pour créer un cadre de gouvernance multiniveaux et serviraient de base pour de nouvelles consultations dans le pays. Les institutions nationales ont désigné les représentant-e-s qui participeront à ces consultations en vue de se mettre d'accord sur un projet de mécanisme de coordination multiniveau.

L'étude intitulée « [Vue d'ensemble et évaluation des politiques d'intégration et de la situation de Chypre en matière de cohésion communautaire/d'intégration sociale](#) » est achevée et publiée. L'objectif de cette étude est de comprendre et d'évaluer les politiques d'intégration et les niveaux de cohésion communautaire et d'intégration sociale à Chypre, et de formuler des propositions et des recommandations sur la façon dont la situation pourrait être améliorée en mobilisant tous les niveaux de gouvernance et les communautés. Elle comprend des entretiens et des enquêtes auprès des parties prenantes concernées et révèle la vie quotidienne et les difficultés rencontrées dans tous les secteurs aux niveaux local et national en ce qui concerne la situation actuelle des politiques et stratégies d'intégration des personnes migrantes.



Les recherches et les travaux se sont poursuivis pour l'élaboration d'une méthodologie expérimentale pour le suivi de la cohésion sociale à l'échelon local à Chypre, avec la préparation d'un projet de boîte à outils et d'un guide pas à pas.

➤ **Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande**

« [Construire une approche de l'intégration inclusive en Finlande](#) » est un projet conjoint d'une durée de 2 ans mis en œuvre par le programme ICC et la Direction générale de l'appui à la réforme structurelle de la Commission européenne en partenariat avec le ministère de la Justice de la Finlande.



Ce projet a démarré le 15 septembre 2022. Il vise à aider la Finlande à mettre en œuvre une démarche d'intégration inclusive fondée sur le concept finlandais des [bonnes relations](#) et sur le modèle d'intégration interculturelle du Conseil de l'Europe. Pour ce faire, il donnera des moyens aux pouvoirs publics locaux et instaurera des structures qui permettront de renforcer les capacités, d'échanger des bonnes pratiques, d'élaborer des politiques

locales et d'assurer une coordination horizontale et verticale, par la création d'un mécanisme de coordination national qui garantira un dialogue continu et la cogestion des politiques d'intégration entre tous les niveaux de gouvernement. Les principales parties intéressées par ce projet sont les pouvoirs publics nationaux, régionaux et locaux ainsi que les parties prenantes de la société civile actives dans ce domaine.

Transposer l'approche interculturelle au niveau national

En 2020, le Conseil de l'Europe a créé le Comité d'experts sur l'intégration interculturelle des personnes migrantes (ADI-INT) afin d'aider les États membres à relever les défis liés à la diversité, la complexité et la fragmentation des compétences en matière d'immigration et d'intégration et de garantir la cohérence des politiques, la complémentarité et le transfert de l'innovation et des bonnes pratiques entre l'échelon local et les niveaux régionaux et nationaux et inversement.

Le Comité d'experts est donc le premier comité intergouvernemental composé de représentant·e·s des administrations nationales, régionales et locales des États européens. [Huit membres](#) du programme ICC prennent part à ces travaux entre administrations, ainsi que deux régions qui sont membres du Réseau des régions interculturelles.

Le Comité a achevé son premier mandat en décembre 2021 par la publication du Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national. Il s'agit du premier guide international servant de base à des stratégies d'intégration interculturelle au niveau national fondées sur des normes en matière de droits humains. Le Modèle de cadre est destiné à donner des orientations aux responsables de l'élaboration des politiques nationales dans leurs efforts pour concevoir des politiques d'intégration qui contribuent à bâtir des sociétés inclusives et solidaires pour toutes et tous, en employant une approche de la gouvernance multiniveaux qui nécessite la participation des administrations locales et régionales à toutes les étapes du processus stratégique (de la conception à la mise en œuvre et l'évaluation).

À partir d'un projet élaboré par le Comité ADI-INT, en 2022, le Comité des Ministres a adopté à l'unanimité la Recommandation CM/Rec(2022)10 sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle. Il s'agit de la deuxième norme internationale dans ce domaine après l'adoption, en 2015, de la recommandation CM/Rec(2015)1 sur l'intégration interculturelle, et de la première norme juridique corédigée par des représentant·e·s des autorités locales et nationales.

La nouvelle recommandation constitue une avancée importante pour les pouvoirs publics locaux et régionaux. En effet, alors que la précédente Recommandation du Comité des ministres demandait principalement aux États d'encourager la promotion des principes d'intégration interculturelle au niveau local, la nouvelle Recommandation du CM s'adresse directement aux pouvoirs publics nationaux, en recommandant que leurs stratégies nationales d'intégration soient fondées sur les quatre principes clés du modèle d'intégration interculturelle. Selon la Recommandation, les stratégies d'intégration interculturelle devraient être conçues sur la base de données probantes, de manière participative et mises en œuvre en coopération et en coordination avec tous les niveaux de l'administration.

La recommandation contient d'autres orientations à l'intention des autorités nationales concernant la mise en place de structures de coopération, la définition de processus pour la cocréation des politiques et les modalités de participation de la collectivité à travers une approche individualisée et intersectionnelle des politiques s'adressant à l'ensemble de la société.

Durant son second mandat qui a commencé en janvier 2022, le Comité travaillera sur les outils qui permettent aux États membres de mettre en œuvre la Recommandation sur la gouvernance multiniveaux. Il a également élaboré un modèle de programme de renforcement des capacités et un manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle. Les prochaines étapes comprendront notamment l'élaboration d'un nouvel outil européen sur l'inclusion et d'un Index de la gouvernance multiniveaux pour mesurer l'efficacité des mécanismes de coopération multiniveau que les États membres mettront en œuvre.

Les membres des Cités interculturelles sont vivement encouragés à utiliser ces nouveaux instruments qui ciblent tous les niveaux de l'administration publique, afin de progresser vers une réelle gouvernance multiniveau de l'intégration interculturelle.

Boîte à outils thématique

- [Recommandation du Comité des Ministres aux États membres sur des politiques et une gouvernance multiniveau pour l'intégration interculturelle](#)
- [Programme de renforcement des capacités et outils pour l'intégration des personnes migrantes](#)
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) + [version roumaine](#) + [version slovaque](#) + [version polonaise](#) (version ukrainienne à paraître en 2023)

Développement stratégique

Pour favoriser le développement stratégique du programme ICC, le secrétariat a demandé une évaluation indépendante de ses services et outils, en mettant l'accent sur les critères de pertinence, d'efficacité, d'impact et de durabilité. L'évaluation a été effectuée entre avril et septembre 2022 et couvrait la période 2016-2022. L'objectif général était de mettre en évidence les domaines du programme nécessitant des ajustements et améliorations. Cette initiative a été jugée nécessaire dans un contexte de hausse constante du nombre de villes membres du réseau ICC, de limitation des ressources humaines et financières à la disposition du secrétariat du programme et compte tenu de la nécessité de promouvoir une approche de la gouvernance multiniveaux et de mieux relier le programme ICC aux travaux intergouvernementaux.

L'évaluation s'est fondée sur des recherches théoriques, des analyses quantitatives des données, sur 40 entretiens avec des parties prenantes et sur une enquête en ligne auprès des villes membres du programme ICC. Elle a évalué la valeur ajoutée du programme et son influence sur les politiques et pratiques de la ville et a examiné le soutien apporté aux villes membres, leur engagement dans le programme et les activités du réseau, l'institutionnalisation des principes et pratiques ICC par les villes membres et le fonctionnement des réseaux ICC nationaux.

Les résultats de l'évaluation seront utilisés par le secrétariat du programme ICC pour le moderniser et accroître son impact, notamment par un meilleur alignement de ses travaux sur ceux du Comité ADI-INT.

Pour aider le secrétariat du programme ICC à préparer la réponse de la direction aux recommandations formulées dans l'évaluation, certaines actions ont été examinées avec les coordinatrices et coordinateurs des réseaux nationaux dans le cadre de leur réunion annuelle qui s'est tenue les 16 et 17 novembre 2022 à **Reggio Emilia**, en Italie. Le rapport final contenant toutes les conclusions et recommandations sera disponible sur le site web du programme ICC en février 2023. Les villes et réseaux membres du programme ICC auront la possibilité d'apporter une contribution supplémentaire au processus de développement stratégique en 2023 : un appel sera lancé pour recueillir les demandes de participation à un nouveau Comité directeur du programme ICC.

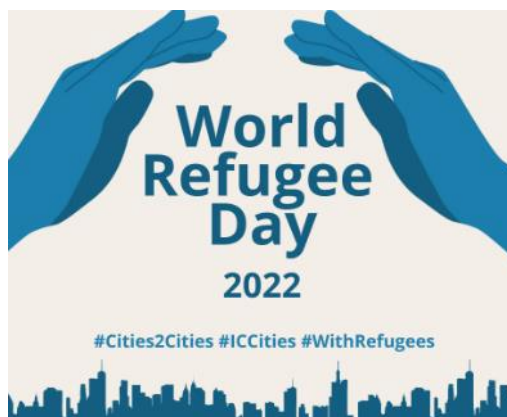
Le **rapport de la Réunion des coordinatrices et coordinateurs internationaux ICC** est disponible [ici](#).



Sensibilisation et visibilité

➤ La Journée mondiale des réfugiés, 20 juin 2022

Le thème de la campagne conjointe des Cités interculturelles de cette année était la solidarité, en soutien à la campagne organisée par le Haut-Commissariat aux Réfugiés des Nations Unies (HCR). Le programme des Cités interculturelles tenait à honorer le soutien de ville à ville qui a pu être observé à travers l'Europe en 2022 ainsi que le fait que les villes soient en première ligne pour accueillir des personnes réfugiées et leur apporter une assistance immédiate et de longue durée propice à leur épanouissement.



La [campagne](#) a fourni une boîte à outils pour les réseaux sociaux et elle a recueilli et partagé des témoignages filmés, des déclarations et des récits de personnes réfugiées provenant de villes du réseau interculturel qui se sont soutenues mutuellement par le hashtag #Cities2Cities. À travers cette campagne, le programme ICC continue à appuyer la campagne du HCR visant à se tenir ensemble aux côtés des personnes réfugiées #WithRefugees.

➤ Plus que des migrants – Journée internationale des migrants

Pour marquer la Journée internationale des migrants le 18 décembre 2022, le [programme ICC a partagé](#) certains événements organisés par le réseau sur les réseaux sociaux et le site web. La célébration de la Journée internationale des migrants est l'occasion de mettre à mal les préjugés et de sensibiliser la population à la contribution des personnes migrantes à la société, notamment dans les

domaines économique, culturel et social, dans l'intérêt de leur pays d'origine, mais aussi de leur pays d'accueil.

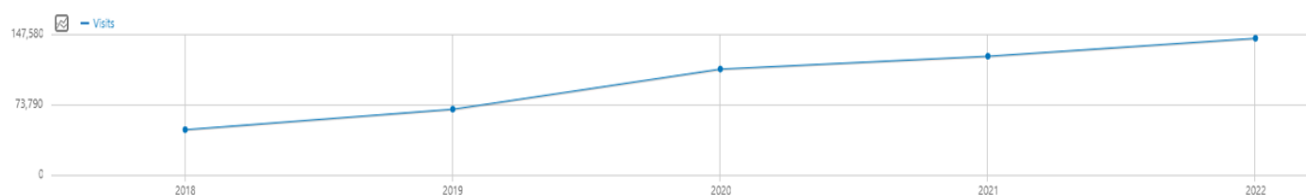
➤ **Actions de visibilité diverses**

Le programme ICC a publié au total **86 articles d'actualité** et **93 bonnes pratiques** issues des villes membres.

La [newsletter](#) ICC a été publiée quatre fois dans l'année pour ses 5 255 abonné-e-s, avec un taux d'ouverture moyen de 24 %. Elle sera suspendue avec l'arrivée des nouveaux outils de communication mis au point à la suite de l'évaluation du programme ICC. Une communication est également établie régulièrement dans le bulletin d'information mensuel du Représentant spécial de la Secrétaire Générale sur les migrations et les réfugiés. En ce qui concerne les réseaux sociaux, le nombre d'abonnés sur Twitter et Facebook a continué d'augmenter, pour atteindre respectivement un total de 4 327 abonné-e-s (+357) et 7 242 abonné-e-s (+170). Le compte Twitter du programme ICC a été fermé en janvier 2023 et, à l'avenir, les tweets seront partagés par le nouveau [compte twitter thématique du Service anti-Discrimination](#) dans le cadre de la stratégie du Conseil de l'Europe relative aux réseaux sociaux.

Quant au site web du programme ICC, il a enregistré plus de 147 000 visites et 746 téléchargements.

Visits Over Time



Annexe I – Principaux documents de 2022

Notes d'orientation

- [UN ENJEU COLLECTIF : Le rôle de l'entreprise pour promouvoir la cohésion sociale](#)
- [Solutions de logement durables et à long terme pour la Cité interculturelle](#)
- [Un urbanisme vert pour les Cités interculturelles](#)
- [Repenser les politiques d'accueil dans une perspective interculturelle](#)
- La collecte de données pour l'accueil des personnes réfugiées au niveau communautaire – Note d'orientation – (à paraître en 2023 [ici](#))

Orientations et autres ressources

- [Glossaire interculturel – version révisée](#)
- [Guide pratique pour l'accueil des Ukrainiens et Ukrainiennes au Portugal](#)
- [Égalité de genre et interculturelisme : un guide inspirant](#)
- [Livret d'un voyage vers les villes interculturelles \(en anglais\)](#)
- [Concevoir des stratégies interculturelles](#) (nouvelle page web)
- [DÉCLARATION PAR LES CITÉS INTERCULTURELLES SUR LA SOLIDARITÉ AVEC L'UKRAINE](#)

- [Accueil des Ukrainiens et Ukrainiennes au Portugal : vidéo](#)
- [Égalité de genre et interculturelisme : quelques recommandations - vidéo](#)
- [Réseaux d'employabilité – vidéo de sensibilisation](#)

Rapports ICC

- [Rapport annuel ICC 2022 - \(version française\)](#)
- [Réunion des coordinatrices et coordinateurs internationaux ICC – Rapport de réunion - \(version française\)](#)
- [Enquête annuelle ICC 2021 - 2022 - \(version française\)](#)

Outils en ligne et manuels de formation

- [Cours en ligne - Collecte et analyse de données sur l'égalité afin de détecter et de prévenir la discrimination systémique](#)
- [Cours en ligne - La cité interculturelle pas à pas \(nouvelle version\)](#)
- [Cours en ligne - La formation anti-rumeurs \(nouvelle version\)](#)
- [Cours en ligne - Les récits alternatifs et la communication inclusive \(nouvelle version\)](#)
- [Cours en ligne - Prévention des effets discriminatoires potentiels de l'utilisation de l'intelligence artificielle dans les services locaux \(nouvelle version\).](#)
- Liste de vérification interculturelle: [Guide écrit](#) | [Valoriser la diversité](#) | [Égalité réelle](#) | [Interactions interculturelles significatives](#) (nouvelle version)
- Test de citoyenneté interculturelle : [EN](#) | [FR](#) | [BQ](#) | [DE](#) | [IT](#) | [GR](#) | [PT](#) | [SP](#) | [TR](#) | [UA](#) (nouvelle version)
- [Manuel d'utilisation pour les animateurs de l'Escape roomours \(en anglais\)](#)
- [Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle](#)
- [Manuel de campagnol - Ensemble contre le discours de haine](#)

Rapports sur l'index et profils interculturels

- [Barcelone \(Espagne\) - Rapport sur l'index ICC](#)
- [Camden \(Royaume-Uni\) - Rapport sur l'index ICC](#)
- [Jonava \(Lituanie\) - Rapport sur l'index ICC](#)
- [Neumarkt \(Allemagne\) - Profil interculturel](#)

Activités des réseaux nationaux et rapports annuels

- Réseau italien des Cités interculturelles (Rete Città del Dialogo)- [Rapport annuel du RCD - 2022](#)
- Réseau portugais des Cités interculturelles - [Rapport annuel du RPCI - 2022](#)
 - [Webinaire RPCI sur la communication, l'égalité de genre et l'interculturalisme](#), lundi 27 juin 2022
 - [Webinaire RPCI sur la santé, l'égalité de genre et l'interculturalisme](#), 30 mai 2022
 - [Rapport RPCI de la réunion thématique sur l'égalité de genre et l'échange de pratiques sur l'interculturalisme](#), 27 avril 2022
- Réseau portugais des Cités interculturelles - [Rapport annuel du RECI - 2022](#)
 - [Le RECI : 10 ans d'interculturalisme – Rapport sur l'anniversaire](#)
- Réseau ukrainien des Cités interculturelles - [Rapport annuel du réseau ICC UA - 2022](#)

Notes d'orientation et documents de référence publiés en 2022 concernant des projets mis en œuvre en 2021

- [Note d'orientation - Jeunesse, sports, inclusion](#) (publiée en 2022 ; projets mis en œuvre en 2021)
- [Guide méthodologique pour la conception des itinéraires interculturels](#) - (version française)
- [Rapport de projet - « Approches de la Gestion de la Diversité dans le secteur des partenariats public-privé »](#) (rapport de synthèse en anglais)
- [Marché du travail inclusif - Guide pour les organisations interculturelles](#) - (version portugaise)
- [Marché du travail inclusif - Brochure informative pour les personnes migrantes](#) - (version portugaise) + (version népalaise) + (version bengali) + (version arabe)
- [Rapport de projet – Influenceurs et influenceuses de l'inclusion](#)
- [Rapport de projet – Recrutement inclusif](#) (en anglais)
- [Manuel de campagnol- Ensemble contre le discours de haine](#)

Autres documents utiles

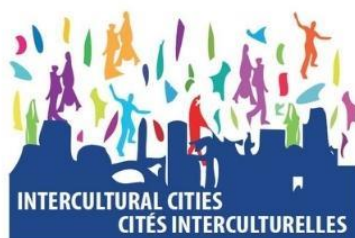
- [Modèle de cadre pour une stratégie d'intégration interculturelle au niveau national](#) - (version française) + (version polonaise) + (version roumaine) + (version slovaque)
- [Recommandation CM/Rec\(2022\)10 du Comité des Ministres aux États membres sur des politiques et une gouvernance multiniveaux pour l'intégration interculturelle](#) (version française)
- [Manuel sur la conception de formations à la compétence interculturelle](#)
- [Programme de renforcement des capacités et outils pour l'intégration des personnes migrantes](#)

La diversité est devenue une caractéristique fondamentale des sociétés contemporaines, particulièrement visible dans les centres urbains. Si des personnes d'origines nationales, ethniques, linguistiques et religieuses différentes ont largement contribué à la prospérité de l'après-guerre, des inégalités liées à l'origine, à la culture et à la couleur de peau persistent et les préoccupations que suscitent le pluralisme, l'identité et les valeurs communes sont souvent instrumentalisées à des fins politiques. Les villes sont très bien placées pour imaginer et expérimenter des réponses au défi de la promotion de l'équité et de la cohésion dans des sociétés culturellement diverses, qui se pose aujourd'hui avec une acuité croissante.

Le Conseil de l'Europe et ses villes partenaires ont développé et validé une approche interculturelle de l'intégration et de l'inclusion qui permet à ces dernières de tirer parti des avantages et de réduire au minimum les risques associés à la mobilité humaine et à la diversité culturelle. Dix ans après le début de ces travaux, il apparaît de plus en plus que la diversité, lorsqu'elle est reconnue et gérée comme une ressource, est bénéfique en termes de créativité, de bien-être et de développement économique.

Le Programme des Cités interculturelles (ICC) invite les villes d'Europe et d'ailleurs à explorer et appliquer des politiques qui mettent la diversité au service du développement personnel et sociétal.

Le Conseil de l'Europe est la principale organisation de défense des droits humains du continent. Il compte 46 États membres, dont l'ensemble des membres de l'Union européenne. Tous les États membres du Conseil de l'Europe ont signé la Convention européenne des droits de l'homme, un traité visant à protéger les droits humains, la démocratie et l'État de droit. La Cour européenne des droits de l'homme contrôle la mise en œuvre de la Convention dans les États membres.



COUNCIL OF EUROPE



CONSEIL DE L'EUROPE